



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL	SESSION 2005	CORRIGÉ
SÉRIE : RESTAURANT		
Épreuve : U30 GESTION APPLIQUÉE	Durée : 2 h 00	Coefficient : 2

Corrigé « Le Chat qui dort »

PARTIE 1 : GESTION COMMERCIALE (12 POINTS)

ANNEXE 1 : DONNÉES COMMERCIALES

Sur 3 points

L'Hôtel :

Capacité de l'hôtel : 35 chambres	Capacité annuelle →	11 200 (35 x 320)
Chiffre d'affaires TTC : 505 345 € (TVA à 5,5%)	Chiffre d'affaires hors taxes : →	479 000 (505 345 / 1.055)
Type de chambre	Nombre de chambre louées	Nombre de personnes hébergées (nuitées)
Chambre de 2	5 200	10 400
Chambre de 3	1 400	4 200
Chambre de 4	2 200	8 800
TOTAUX	8 800	23 400
<i>Nombre de petit déjeuners : 21 600</i>		

Le restaurant :

Nombre de places	60	Clients extérieurs	21 600
Nombre de couverts par jour	120	Clients de l'hôtel	6 800
Nombre de couverts par an	38 400	TOTAL clients	28 400
<i>Chiffre d'affaires TTC du restaurant : 469 400 € (TVA au taux de 19,60 %)</i>			

ANNEXE 2 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS**sur 7 points**

1) A partir des données de l'annexe 1, complétez le tableau suivant :

INDICATEURS RESTAURATION				
	Calculs	Année 2004	Année 2003	Ecart
Taux de remplissage	28 400/38 400*100	73,96 %	66,29 %	+ 7,67
Ticket moyen TTC/couvert	469 400/28 400	16,53 €	19,78 €	- 3,25
INDICATEURS HÔTELLERIE				
	Calculs	Année 2004	Année 2003	Ecart
Nombre de chambres louées		8 800	7 700	+1 100
Nombre de nuitées		23 400	19 800	+ 3 600
Taux d'occupation	8 800/11 200	78,57 %	68,75 %	+ 9,82
Indice de fréquentation	23 400/8 800	2,66	2,57	+ 0,09
Prix moyen HT/chambre	479 000/8 800	54,43 €	57,01 €	- 2,58
Taux de captage Petits-déjeuners	21 600/23 400	92,30 %	89,90 %	+ 2,4
Taux de captage Restaurant	6 800/28 400	23,94 %	17,17 %	+ 6,77

3) Commentez cette évolution

Sur 2 points

- Indicateurs en hausse sur taux de remplissage
- Diminution sur les tickets moyens hôtel et restaurant
- Le nombre de clients a augmenté mais ils ont moins dépensé
- Le restaurant a augmenté son taux de remplissage, en partie grâce à un taux de captage plus important

PARTIE 2 : GESTION FINANCIÈRE (16 POINTS)

ANNEXE 3 : RÉPARTITION DES CHARGES/AN

1. Complétez le tableau

Sur 5 points

	ANNÉE 2004		
	Charges variables	Charges fixes	Total
Achats consommés	$3,5 \times 8\,800 =$ 30 800		30 800
Charges de personnel	$6 \times 8\,800 =$ 52 800	138 800	191 600
Frais généraux	$7 \times 8\,800 =$ 61 600	13 000	74 600
Dotation aux amortissements		12 800	12 800
Charges financières		5 400	5 400
TOTAL	145 200	170 000	315 200

(*) Voir dans l'ANNEXE 1 le total des chambres louées

ANNEXE 4 : COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

2. Complétez le tableau ci-dessous

Sur 3 points

C.A HT HÔTEL ANNÉE 2004	479 000 €
Achats consommés	30 800
Charges de personnel	191 600
Frais généraux	74 600
Dotation aux amortissements	12 800
Charges financières	5 400
RÉSULTAT	163 800

ANNEXE 5 : COMPTE DE RÉSULTAT DIFFÉRENTIEL

3. Complétez le tableau

Sur 4 points

	Montant	%
C.A HT	479 000	100
Charges variables	145 200	30
Marge sur coût variable	333 800	70
Charges fixes	170 000	
RÉSULTAT	163 800	34

4. Calculez le seuil de rentabilité

Sur 4 points

- en montant :
 $170\ 000 \times 100/70 = 242\ 857$
- en nombre de chambres :
 $242\ 857 / (479\ 000/8\ 800) = 4\ 462$
- en nombre de jours :
 $242\ 857 / (479\ 000 / 320) = 162$

PARTIE 3 : GESTION DU PERSONNEL (12 POINTS)

Annexe 6

- 1) Indiquer le type de contrat le mieux adapté et préciser pourquoi : *2 points*
 - CDD - Car répond à la nature du problème
- 2) Mentionner les formalités que M. Blandin doit accomplir lors de l'embauche de M. Hochet : *2 points*
 - Déclaration d'embauche
 - Visite médicale
- 3) Préciser la durée maximale envisageable du contrat : *1 point*
 - 18 mois
- 4) Énumérer les documents à remettre à M. Hochet : *3 points*
 - Reçu pour solde de tout compte
 - Certificat de travail
 - Attestation ASSEDIC
- 5) Citer les indemnités auxquelles il aura droit et les modalités d'évaluation : *4 points*
 - Indemnité de précarité d'emploi *6% des salaires bruts reçus*
 - Congés Payés *10% des sommes perçues*

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.